

insgelijks tusschen de uitwendigen omtrek en de stijlen welke eventueel tusschen de twee spoorbanen zouden geplaatst zijn of versterking van de ondersteuning of om alle andere reden.

Er dient ook verstaan dat eene vrije ruimte, van dezelfde grootte insgelijks moet bestaan overal en ten alle tijde, tusschen den uitwendige omtrek der machine en gelijk welk voorwerp (allerhande buizen, luchtkokers, materieel, enz.) hetzij voorgoed, hetzij tijdelijk geplaatst in de galerijen door de locomotief doorloopen.

Gelief de voorgaande overwegingen in acht te nemen bij het behandelen van aanvragen voor het verbruik van benzine of mazout locomotieven welke U voortaan zullen voorgelegd worden, en onderhavige onderrichting mede te deelen aan de HH. Ingénieurs en afgevaardigden van uw arrondissement alsook aan de directies der steenkoolmijnen welke onder uw toezicht staan.

Namens den Minister:

De Directeur Generaal van het Mijnwezen,  
Gustaaf RAVEN.

## RÉPARTITION

DU

# PERSONNEL

ET DU

## SERVICE DES MINES

**Noms et lieux de résidence des fonctionnaires**

(1<sup>er</sup> avril 1936)

---

# RÉPARTITION DU PERSONNEL

ET

## DU SERVICE DES MINES

---

### Noms et lieux de résidence des fonctionnaires

(1<sup>er</sup> avril 1936)

---

#### **Administration Centrale.**

28, rue de l'Association, à Bruxelles.

MM. RAVEN, G., Directeur général, à Bruxelles;  
ANCIAX, H., Ingénieur en Chef-Directeur, à Bruxelles;  
PAQUES, G., Ingénieur principal, à Bruxelles;  
FRÉSON, H., Ingénieur, à Bruxelles;  
BOULET, L., Ingénieur, à Bruxelles.  
BANNEUX, J., Directeur, à Bruxelles.

#### *Service des explosifs.*

19, rue de la Loi, à Bruxelles.

MM. LEVARLET, H., Ingénieur en Chef-Directeur, Inspecteur  
en Chef, à Bruxelles;  
VAN HERCKENRODE, Edg., Ingénieur en chef-Directeur,  
Inspecteur, à Bruxelles;  
HUBERTY, J., Inspecteur principal, à Bruxelles:

#### *Service géologique.*

13, Palais du Cinquantenaire, à Bruxelles.

MM. RENIER, Arm., Ingénieur en Chef-Directeur, Chef du Ser-  
vice à Bruxelles;  
HALET, Fr., Géologue principal, à Bruxelles;  
CORIN, Fr., Ingénieur des Mines, géologue, Bruxelles;  
GROSJEAN, A., Ingénieur des Mines, géologue, Woluwe-  
Saint-Pierre.

**Institut National des Mines.**

53, rue Grande, à Pâturages.

MM. BREYRE, Ad., Ingénieur en Chef-Directeur, à Pâturages;  
 FRIPIAT, J., Ingénieur principal des Mines, à Pâturages.

**INSPECTION GENERALE DES MINES**

28, rue de l'Association, à Bruxelles.

M. VERBOUWE, O., Inspecteur Général.

**1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT.**

14, rue de Belneux, à Mons.

MM. NIEDERAU, Ch., Ingénieur en chef-Directeur, à Mons;  
 BURGEON, Ch., Ingénieur principal, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons de : Antoing; Boussu (moins les communes d'Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël); Celles; Dour; Pâturages (moins les communes de Givry, Harmignies et Harveng); Péruwelz; Quevaucamps, Templeuve et Tournai; et les communes de : Cibly et Mesvin (du canton de Mons); Baudour, Sirault et Tertre (du canton de Lens); Gaurain-Ramecroix (du canton de Leuze) et Horrues, Naast et Soignies (du canton de Soignies). La partie de la province de Brabant comprenant le canton de Nivelles.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. RADELET, E., Ingénieur, à Mons.

<i>Charbonnages :</i> Espérance et Hautrage. Blaton. Agrappe-Escouffiaux. (Division Escouffiaux.)		Cantons de Dour et d'Antoing.
---	--	-------------------------------

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. VANDENHEUVEL, A., Ingénieur, à Mons.

Belle-Vue, Baisieux et Boussu.		Cantons de Tournai, Celles et Templeuve, et commune de Baudour.
-----------------------------------	--	---

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. BRISON, L., Ingénieur, à Mons.

Chevalières et Grande Ma- chine à feu de Dour,		Canton de Boussu (moins les communes de Hautrage, Hornu, Quaregnon, Villerot et Wasmuël).
---	--	---

Canton de Quevaucamps; les communes de Cibly et Mesvin du canton de Mons; commune de Gaurain-Ramecroix du canton de Leuze.

Province de Brabant, canton de Nivelles.

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. X...

Agrappe-Escouffiaux. (Division Agrappe.) Hensies-Pommerœul et Nord de Quiévrain.		Cantons de Pâturages (moins les communes de Givry, d'Harmignies et d'Harveng); les communes de Horrues, de Naast et de Soignies, du canton de Soignies; canton de Péruwelz; les communes de Sirault et Tertre du canton de Lens; les communes d'Hautrage et de Villerot du canton de Boussu.
---	--	--

2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

67, rue d'Havré, à Mons.

MM. LIAGRE, E., Ingénieur en Chef-Directeur, à Mons;  
 HOPPE, R., Ingénieur principal, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (communes de Hornu, Quaregnon et Wasmuël), de Chièvres, d'Enghien (moins les communes d'Enghien, Saint-Pierre-Capelle et Marcq), de La Louvière (communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières), de Lens

(moins les communes de Baudour, Sirault et Tertre), de Pâturages (communes de Givry, Harmignies et Harveng), de Mons (moins les communes de Mesvin et de Ciply), de Rœulx (moins les communes de Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec), d'Ath, de Flobecq (moins la commune d'Everbecq), de Frasnes-lez-Buissenal, de Lessines (moins la commune de Biévène) et de Leuze (moins la commune de Gaurain-Ramecroix); la province de Brabant (arrondissement judiciaire de Bruxelles).

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. DEMELENNE, E., Ingénieur, à Hyon.

*Charbonnages :*  
Hornu et Wasmes et Buisson,  
Grand-Hornu,  
Bray,  
Levant de Mons.

Les communes de Hornu et Wasmuel, du canton de Boussu; les communes de Mons, Cuesmes, Jemappes, Flénu, Hyon, Nimy, Maisières, Nouvelles et Spiennes, du canton de Mons; les communes d'Harmignies, Givry et Harveng, du canton de Pâturages; les communes de Bray, Estinnes-au-Val, Villers-St-Ghislain, du canton de Rœulx; les cantons de Chièvres, de Frasnes-lez-Buissenal; le canton de Leuze, moins la commune de Gaurain-Ramecroix.

Province de Brabant (carrière de Bierghes).

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. BOURGEOIS, W., Ingénieur, à Mons.

*Charbonnages :*  
Produits et Levant du Flénu  
Rieu du Cœur.

Canton d'Ath; la commune de Quaregnon, du canton de Boussu; le canton de Flobecq, moins la commune d'Everbecq; le canton de Lessines, moins la commune de Biévène.

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. DURIEU, M., Ingénieur, à Hyon.

*Charbonnages :*  
Maurage et Boussoit,  
St-Denis, Obourg, Havré,  
Strépy et Thieu,  
Bois-du-Luc, La Barette et  
Trivières.

Les communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières, du canton de La Louvière; le canton de Lens, moins les communes de Baudour, Sirault et Tertre; les communes de Ghlin, Obourg, Havré et St-Symphorien, du canton de Mons; les communes de Casteau, Gotti-gnies, Rœulx, St-Denis, Strépy, Thieu, Thieusies, Ville-sur-Haine, Maurage et Boussoit, du canton de Rœulx; le canton d'Enghien, moins les communes d'Enghien, St-Pierre-Capelle et Marcq.

### 3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

101, rue Emile Tumelaire, à Charleroi.

MM. HARDY, Armand, Ingénieur en Chef-Directeur, à Charleroi;  
DEFALQUE, P., Ingénieur principal, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Evêque, Leernes, Piéton, Souvret et Trazegnies du canton judiciaire de Fontaine-l'Evêque; les cantons judiciaires de Binche (moins la commune de Mont-Ste-Geneviève), de La Louvière (moins les communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières), de Seneffe, de Soignies (moins les communes de Horrués, Naast et Soignies); les communes de Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec du canton de Rœulx.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. PASQUASY, L., Ingénieur,

à Monceau-sur-Sambre.

Charbonnages réunis de Res-  
saix, Leval, Péronnes, Ste-  
Aldegonde et Houssu.  
(moins le siège de Mont-  
Ste-Aldegonde).

Cantons de Binche (commu-  
nes de Binche, Buvrines, Estin-  
nes-au-Mont, Haulchin, Leval-  
Trahegnies, Epinois, Ressaix,  
Vellereille-lez-Brayeux, Waudrez  
et Haine-St-Pierre), de Rœulx  
(communes de Péronnes-lez-Bin-  
che, Mignault et Vellereille-le-  
Sec), de La Louvière (commune  
de Haine-Saint-Paul).

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. JANSSENS, G., Ingénieur, à Loverval.

La Louvière et Sars-Long-  
champs,  
Bois de la Haye,  
Charbonnages réunis de Res-  
saix, Leval, Péronnes, Ste-  
Aldegonde et Houssu (siège  
de Mont-Ste-Aldegonde).

Cantons de Binche (communes  
d'Anderlues et de Mont-Sainte-  
Aldegonde), de La Louvière  
(communes de La Louvière et  
Saint-Vaast), de Seneffe (com-  
mune de Bois-d'Haine).

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. RENARD, L., Ingénieur, à Charleroi.

Mariemont-Bascoup.

Cantons de Binche (commu-  
nes de Carnières et Morlanwelz),  
de Fontaine-l'Evêque (commu-  
nes de Bellecourt, Chapelle-lez-  
Herlaimont, Trazegnies et Pié-  
ton), de Soignies (communes  
d'Ecaussines, d'Enghien et  
Ecaussines-Lalaing), de Rœulx  
(commune de Marche-lez-Ecaus-  
sines).

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. LINARD, Albert, Ingénieur, à Charleroi.

Beaulieusart et Leernes,  
Nord de Charleroi.

Cantons de Fontaine-l'Evêque  
(communes de Courcelles, Fon-  
taine-l'Evêque, Leernes et Sou-  
vret), de Soignies (communes de  
Braine-le-Comte, Hennuyères,  
Henripont et Ronquières) et de  
Seneffe (moins la commune de  
Bois-d'Haine).

#### 4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

26, rue du Basson, à Marcinelle.

MM. DESENFANS, R.-G., Ingénieur en Chef-Directeur, à Mar-  
cinelle;

HARDY, L., Ingénieur principal, à Mont-sur-Marchienne.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons  
judiciaires Nord et Sud de Charleroi (moins les communes de  
Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre), de Fontaine-  
l'Evêque (commune de Forchies-la-Marche), de Gosselies (com-  
mune de Gosselies), de Beaumont, de Chimay, de Jumet, de  
Marchienne-au-Pont, de Thuin, de Merbes-le-Château et de  
Binche (commune de Mont-Sainte-Genève).

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Louvain).

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. MARTIAT, V., Ingénieur, à Jumet.

Monceau-Fontaine et Marci-  
nelle (directions de Forchies  
et de Monceau).

Cantons de Fontaine-l'Evêque  
(commune de Forchies-la-Mar-  
che), de Marchienne-au-Pont  
(communes de Monceau-sur-  
Sambre et de Goutroux), de  
Thuin et de Binche (commune  
de Mont-Sainte-Genève).

Province de Brabant (arron-  
dissement judiciaire de Lou-  
vain).

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. VAES, A., Ingénieur, à Jumet.

Sacré-Madame et Bayemont, Amercéeur, Centre de Jumet.		Cantons Nord de Charleroi (commune de Dampremy), de Jumet et de Merbes-le-Château.
---	--	--

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. LAURENT, J., Ingénieur, à Jumet.

Charbonnages Réunis de Charleroi, Boubier.		La ville de Charleroi, Cantons de Marchienne-au-Pont (com- munes de Marchienne-au-Pont et Landelies), de Gosselies (com- mune de Gosselies) et de Beau- mont.
--	--	--

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. LEFÈVRE, R., Ingénieur principal, à Jumet.

Monceau-Fontaine et Marci- nelle (direction de Marci- nelle), Forte Taille, Bois du Cazier. Poirier.		Cantons Sud de Charleroi (communes de Marcinelle et de Mont-sur-Marchienne), de Mar- chienne-au-Pont (commune de Montigny-le-Tilleul) et de Chi- may.
---	--	--

#### 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

12, boulevard de l'Yzer, à Charleroi.

MM. A. STENUIT, Ingénieur en Chef-Directeur, à Charleroi;

E. MOLINGHEN, Ingénieur principal, à Marcinelle.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Châtelet et de Gosselies (moins la ville de Gosselies), les communes de Couillet, Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre de cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. J. PIETERS, Ingénieur principal,  
à Charleroi.

Petit-Try, Nord de Gilly, Gouffre, Noël.		Le canton de Gosselies (moins les communes de Fleurus, Gosse- lies, Ransart et Wangenies); la commune de Lambusart, du can- ton de Châtelet.
---	--	--

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. LOGELAIN, G., Ingénieur,  
à Montigny-sur-Sambre.

Trieu-Kaisin, Carabinier, Bois Communal de Fleurus.		Les communes de Couillet, Gilly, Montigny-sur-Sambre et Lodelinsart du canton de Char- leroi; les communes de Châtelet et Loverval du canton de Châ- telet.
---	--	--

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. TRÉFOIS, A., Ingénieur, à Charleroi.

Tergnée-Aiseau-Presles, Appaumée-Ransart, Centre de Gilly, Masses St-François.		Les communes de Acoz, Ai- seau, Bouffioulx, Châtelineau, Farciennes, Gougnyes, Gerpin- nes, Joncret, Pironchamps, Pont-de-loup, Presles, Roselies et Villers-Poterie du canton de Châtelet.  Les communes de Fleurus, Ransart et Wangenies du can- ton de Gosselies.
---	--	--

6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

11, rue Blondeau, à Namur.

MM. VIATOUR, H., Ingénieur en Chef-Directeur, à Namur;

LEGRAND, L., Ingénieur principal, à Namur.

Provinces de Namur et de Luxembourg. Partie Est de la province de Hainaut et partie Sud-Est de la province de Brabant.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. MARTELÉE, Jean, Ingénieur, à Namur.

*Charbonnages :*  
Tamines,  
Groyne.  
(Stud Rouvroy).

*Mines métalliques :*  
Vedrin St-Marc.

Province de Namur : tout le service au Nord de la Sambre et de la Meuse, plus les communes d'Andenne, Coutisse, Evelette, Gesves, Goesnes, Haillot, Jallet, Ohey, Perwez et Sorée du canton d'Andenne.

Province de Luxembourg : tous les services de l'Arrondissement de Marche.

Province de Brabant : les carrières et usines des cantons de Wavre, Perwez, Jodoigne et Genappe de l'Arrondissement de Nivelles.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. STENUIT, Robert, Ingénieur, à Jambes.

*Charbonnages :*  
Falisolle,  
Château,  
Bonne-Espérance.  
Baulet.

Province de Namur : toute l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Province de Luxembourg : tous les services de l'arrondissement de Neufchâteau.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. MARTENS, Joseph, Ingénieur, à Namur.

*Charbonnages :*  
Aiseau-Oignies,  
Roton-Ste-Catherine.  
*Mines métalliques :*  
Bois-Haut.  
Bonnier.

Province de Namur : tous les services sur la rive droite de la Meuse, sauf les communes d'Andenne, Coutisse, Evelette, Gesves, Goesnes, Haillot, Jallet, Ohey, Perwez et Sorée du canton d'Andenne.

Province de Luxembourg : tous les services de l'Arrondissement d'Arlon.

Les appareils à vapeur des voies navigables de Namur à Erquelines et d'Andenne à Givet.

7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

51, quai de Longdoz, à Liège.

MM. REPRIELS, A., Ingénieur en chef-Directeur, à Liège;

GILLET, Ch., Ingénieur principal, à Liège.

Arrondissement judiciaire de Huy (moins les communes de Attenhoven, Elixem, Houtain-l'Evêque, Laer, Landen, Neerhespen, Neerlanden, Neerwinden, Overhespen, Overwinden, Rumsdorp, Walsbetz, Vamont, Wanghe et Wezeren du canton de Landen), cantons de Waremme et de Hollogne-aux-Pierres, la section de Sclessin de la commune d'Ougrée du canton de St-Nicolas de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. MASSON, R., Ingénieur principal, à Liège.

*Charbonnages :*  
Marihayé,  
Ben, Bois-de-Gives et Saint-Paul,

Le canton judiciaire de Huy; la commune de Modave du canton de Nandrin; les communes des Awirs et d'Engis du canton

Arbre Saint - Michel, Bois  
d'Otheit, Cowa et Pays de  
Liège,  
Siège Champ d'Oiseaux des  
Charb. des Kessales-Artis-  
tes et Concorde (fond).

*Mines métalliques :*  
Maîtres de Forges et Cou-  
thuin, Corphalie.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. GUÉRIN, M., Ingénieur principal, à Liège.

Kessales-Artistes et Concorde  
(moins les travaux souter-  
rains des sièges Champ  
d'Oiseaux et Grands Ma-  
kets).

de Hollogne-aux-Pierres; le can-  
ton judiciaire de Héron.

Le canton judiciaire de Hollo-  
gne-aux-Pierres (moins les com-  
munes d'Awans, des Awirs,  
d'Engis, Grâce-Berleur, Hollo-  
gne-aux-Pierres et Montegnée);  
le canton judiciaire de Nandrin  
(moins la commune de Modave);  
le canton judiciaire de Ferrières;  
la commune de St-Georges-sur-  
Meuse du canton de Jehay-Bode-  
gnée.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. VENTER, J., Ingénieur, à Liège.

Gosson-La Haye et Horloz,  
Siège Grands Makets des Kes-  
sales-Artistes et Concorde  
(fond).  
Bonnier.

Les cantons judiciaires de Wa-  
remme, Jehay-Bodegnée (moins  
la commune de Saint-Georges);  
Avenues; les communes d'Awans,  
Grâce - Berleur, Hollogne - aux -  
Pierres, Montegnée du canton  
de Hollogne - aux - Pierres; les  
communes d'Avernas - le - Bau-  
duin, Bertrée, Cras - Avernas,  
Grand - Hallet, Lincant, Pellai-  
nes, Petit-Hallet, Racour, Tro-  
gnée, Wanzin du canton de Lan-  
den.

Section de Sclessin de la com-  
mune d'Ougrée du canton de  
St-Nicolas-lez-Liège.

### 8<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

77, rue de l'Académie, à Liège.

MM. LEBENS, L., Ingénieur en Chef-Directeur, à Liège;

DELRÉE, A., Ingénieur principal, à Liège.

Les cantons de Liège (Nord et Sud), de Grivegnée, de Fexhe-  
Slins, de Herstal et de Saint-Nicolas (moins la section de Sclessin  
de la commune d'Ougrée) de l'arrondissement judiciaire de Liège.

Les appareils à vapeur de la navigation dans toute la province  
de Liège.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. DONEUX, M., Ingénieur principal, à Allleur.

*Charbonnages :*  
Sclessin-Val-Benoît,  
Espérance et Bonne-Fortune,  
Ans.

Les communes de Tilleur, de  
Saint-Nicolas, Angleur, Ans et  
Glain.

Les appareils à vapeur de la  
navigation.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. BRÉDA, M., Ingénieur principal, à Liège.

Bonne-Fin-Bâneux,  
Patience et Beaujouc,  
Grande Bacnure et Petite  
Bacnure.

Les communes de Liège (1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>,  
3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> divisions de poli-  
ce), de Jupille, de Bressoux et  
de Grivegnée.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. PIRMOLIN, J., Ingénieur, à Bressoux.

Batterie,  
Espérance, Violette et Wan-  
dre,  
Abhoos et Bonne-Foi-Hareng,  
Belle-View et Bien-Venue.

Le canton de Fexhe-Slins et  
les communes de Herstal, de  
Vottem, de Wandre et de Liège  
(5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> divisions de police).

9<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

16, boulevard Emile de Laveleye, à Liège.

MM. ORBAN, N., Ingénieur en Chef-Directeur, à Liège;  
 MASSIN, A., Ingénieur principal, à Liège.

L'arrondissement judiciaire de Verviers et les cantons de Dalhem, de Fléron, de Seraing et de Louveigné de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. BRÉDA, R., Ingénieur principal, à Liège,  
 secondé par M. MASSIN.

*Charbonnages :*

Cockerill.

Six-Bonnières,

Minerie.

*Mines métalliques :*

Vieille-Montagne, à La Calamine.

Les cantons de Seraing, de Louveigné, de Limbourg, d'Eupen, de Malmédy et de St-Vith; la commune de Nessonvaux du canton de Fléron; la commune d'Olne du canton de Verviers.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. LEMAIRE, G., Ingénieur, à Liège.

*Charbonnages :*

Wérister,

Herve-Wergifosse,

Quatre-Jean.

N. B. — La question du détachement de la commune de Remersdael du canton d'Aubel n'est pas tranchée au point de vue linguistique.

Les cantons de Dalhem (moins les communes de Fouron-le-Comte et de Mouland), de Herve, d'Aubel (moins les communes de Fouron-St-Martin, Fouron-St-Pierre et Teuven), de Dison, de Fléron (moins la commune de Nessonvaux) et de Spa.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. THONNART, P., Ingénieur principal, à Liège.

*Charbonnages :*

Hasard-Cheratte,

Micheroux,

Argenteau-Trembleur,

Ougrée.

Les cantons de Verviers (moins la commune d'Olne) et de Stavelot.

10<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

7, boulevard Guffens, à Hasselt.

MM. VRANCKEN, J., Ingénieur en Chef-Directeur, à Hasselt.  
 MEYERS, A., Ingénieur principal, à Hasselt.

Les provinces de Limbourg, Anvers, Flandre Orientale, Flandre Occidentale et la partie flamande des provinces de Liège, Brabant et Hainaut (moins les communes de Bierghes et Saintes).

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. COOLS, G., Ingénieur, à Hasselt,  
 et M. MEYERS, A., Ingénieur principal, à Hasselt.

Oostham-Quaedmechelen,  
 Beeringen-Coursel,  
 Helchteren,  
 Zolder,  
 Houthaelen.

Les exploitations libres de minerais de fer des provinces d'Anvers et de Limbourg, les carrières à ciel ouvert de l'arrondissement de Hasselt, les usines métallurgiques des arrondissements d'Anvers et de Malines et de la commune d'Oolen, les appareils à vapeur de l'arrondissement de Hasselt et de l'entreprise du Canal Albert.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. GÉRARD, P., Ingénieur, à Hasselt,  
 et M. COOLS, G., Ingénieur, à Hasselt.

Les Liégeois,  
 Winterslag et Genck-Sutendael.

Les carrières souterraines de la province de Limbourg, les carrières à ciel ouvert de l'arrondissement de Tongres et de la Province de Liège (partie flamande), les usines métallurgiques des arrondissements de Bruxelles et de Turnhout (moins celles de Oolen), les appareils à vapeur de l'arrondissement de Tongres, du canton de Landen et des communes d'Everbecq, Biévène, Enghien, Marcq et Saint-Pierre-Cappelle.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. X...

Service réparti entre MM. MEYERS et GÉRARD.

André Dumont sous Asch,  
Sainte-Barbe et Guillaume  
Lambert.

Les exploitations libres de  
minerais de fer de la province  
de Brabant, les usines métallur-  
giques de la province de Lim-  
bourg et de l'arrondissement de  
Louvain, les locomotives des  
Chemins de fer vicinaux.

